

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 23

votants : 28

OBJET :

**JAZZ EN OUCHE
2021 - BUDGET
PRÉVISIONNEL**

L'an deux mil vingt et un,
le : **Lundi 07 juin**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2021.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, M. Cédric COQUELIN, M. Serge DELAVALLÉE, Monsieur Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

Absents ou excusés : Mme Charlene RENARD qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Maryse BRIANCEAU qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Véronique LOUWAGIE qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné pouvoir à M. Lionel GONNET et M. Stéphane CLOUET.

Monsieur Serge DELAVALLÉE a été nommé Secrétaire de Séance.

Suite à la survenue de l'épidémie de la Covid-19, une crise sanitaire mondiale s'est installée et perdure aujourd'hui. Des conséquences importantes se sont faites ressentir dans de nombreux domaines, tel que le milieu culturel.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 14 JUIN 2021

Publié

le : 14 JUIN 2021

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

Ainsi, le festival Jazz en Ouche qui se tenait chaque année, n'a malheureusement pu avoir lieu en 2020.

Cette année, au bout de deux ans d'attente, il a été décidé de reconduire le festival Jazz en Ouche, pour sa treizième édition, pour relancer, par le biais de cet événement, la dynamique culturelle sur notre territoire.

Afin de pouvoir déposer les demandes de subventions auprès des partenaires publics et privés, pour cette édition de Jazz en Ouche qui se déroulera du 16 au 21 novembre 2021, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget prévisionnel présenté ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
ARTISTIQUE	35 000 €	BILLETTERIE	20 000 €
RESTAURATION- HÉBERGEMENT (Artistes et techniciens)	8 400 €		
		FINANCEMENT PUBLIC	69 100 €
COMMUNICATION	14 700 €	Conseil régional de Normandie	6 000 €
		Conseil départemental de l'Orne	4 230 €
TECHNIQUE	33 000 €	Conseil départemental de l'Eure	1 000 €
		CDC des Pays de L'Aigle (Office de tourisme)	12 000 €
		Ville de L'Aigle	45 870 €
TAXES	5 800 €	FONDS PRIVÉS	9 600 €
SÉCURITÉ DIVERS	1 800 €		
TOTAL	98 700 €	TOTAL	98 700 €

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. LATINIER)*

- *APPROUVE le plan de financement présenté ci-dessus ;*
- *AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions auprès des différentes institutions.*

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE